

## **ANTENNE TV ST-ZACHARIE**

**Le Syndicat Coopératif Antenne T.V. débute humblement le 15 mai 1955. M. Alexandre Morin, désirent améliorer la réception des ondes à sa résidence, entre en contact avec M. René Lévesque à savoir s'il y aurait possibilité de demander à la Coop Agricole d'installer une antenne de télévision sur la beurrerie. Devant le refus de la Coop, il contacte M. Patrick Chabot qui possédait déjà une antenne assez élevée. Les trois demandent au technicien Roland Larivière de leur installer un système convenable. L'année suivante, 13 autres voisins se joignent à ces pionniers.**

**En 1957, le réseau comprend 16 membres qui décident de former une coopérative sans but lucratif pour opérer le futur réseau. La demande est faite aux autorités gouvernementales et le tout est accepté par un avis dans la gazette officielle qui se lit comme suit :**

**« Avis est, par les présentes, donné que l'Honorable Secrétaire de la Province a dûment reçu le 3e original de déclaration de fondation d'un Syndicat Coopératif Antenne T.V. St-Zacharie en date du 11 mars 1958 dont le siège social est situé à St-Zacharie de Dorchester et que ce document a été déposé dans les Archives du Secrétaire de la Province ».**

**Donné au bureau du Secrétaire de la Province sous le No. 47,352.0  
Jean Bruchésie**

**Le 17 février 1958, se tient la première assemblée du nouveau Syndicat Coopératif. À cette occasion, le premier président est élu, M. Patrick Chabot entouré de 5 directeurs et d'un secrétaire gérant, M. Alexandre Morin. Le 18 mars 1958, assemblée de constitution, soit l'adoption des quarante articles les plus utiles et les plus favorables au fonctionnement du nouveau Syndicat Coopératif et de son activité, soit le réseau de distribution par câble des ondes de télévision. La séance suivante consiste à accepter les règlements et le contrat que les futurs membres s'engagent à respecter.**

**Le 4 juillet 1958, on loue un terrain de M. Édouard Cloutier et la tour est transportée à cet endroit afin de donner un meilleur service. Actuellement nous avons un nouveau technicien, Alain de Service Électronique Larivière qui remplace M. Roland Larivière. Depuis 1958, de nouveaux membres se sont ajoutés; le réseau a pris de l'expansion. Il dessert 385 membres. En 1978, le réseau a été modernisé, les amplificateurs à lampes ont été remplacés par des amplificateurs à transistors, ceci toujours pour donner le meilleur service au plus bas coût possible.**

**Pour le Centenaire, la Coopérative Antenne T.V. a fait l'acquisition d'une caméra (vidéo-cassettes); ainsi tous les sociétaires du réseau peuvent voir et entendre à la télévision (canal 6) les fêtes du centenaire déroulées une semaine plus tôt.**

**Le 18 octobre 1985, après un cours exposé sur la TV payante, il fut décidé de faire parvenir une lettre sondage aux abonnés afin de guider les décisions du conseil d'administration sur**

**l'avenir de la TV payante, et si ce sondage s'avère concluant nous continuerons probablement les démarches pour la réalisation de ce projet .,**

**En novembre 1985, résultat du sondage pour Super Écran : 53 personnes ont répondu OUI et 50 NON. Nous poursuivrons les démarches pour l'installation de ce poste, lorsque nous aurons le permis de diffusion.**

**Février 1986, Super écran a fait son apparition.**

**Juin 1987, débute la construction du nouveau bâtiment de services sur le lot appartenant à ladite Coopérative.**

**Le système a été remplacé par le bidirectionnel en novembre 1987 et la terminaison du système en août 1994.**

**Mars 1988, mise en fonction du babillard électronique.**

**Le 10 novembre 1989, discussions concernant le Réseau des Sports. Après avoir donné les informations à ce sujet, un sondage auprès des membres présents, nous donne comme résultat quinze pour et dix contre. Le Réseau des Sports sera en onde à compter du 15 janvier 1990.**

**Le 9 novembre 1990, se donner un canal communautaire pour diffuser des émissions de différents caractères, religieux, culturel, sportif etc. Suggestion venant d'un membre.**

**Le 22 mars 1996, réunion spéciale pour le projet de rendre le câble dans le rang 5. Suite à une réponse positive de l'assemblée, on demande aux personnes intéressées de venir signer la formule à cet effet. Quarante-sept (47) personnes ont signées. Le conseil d'administration de la Coopérative est unanime à réaliser le projet de câbler le rang 5.**

**Le 3 avril 1996, le conseil d'administration de la Coopérative accepte que l'on prolonge le câble pour desservir le rang 3, et d'effectuer ces travaux en même temps que le rang 5.**

**Le 28 juin 2006, adhésion à la Fédération des coopératives de câblodistribution du Québec (FCCQ).**

**Aujourd'hui (FCCTQ) Fédération des coopératives de câblodistribution et de télécommunication du Québec.**

**Le 18 février 2008, on confiait un mandat pour faire l'estimation des coûts pour l'interconnexion avec Câble Axion.**

**Le 19 mai 2008, les travaux d'interconnexion débutaient. Le coût total des travaux a été de 126 246.77\$ payé comptant à même les avoirs de la coopérative et avec un don de 15 000\$ de la Caisse populaire de Saint-Zacharie.**

Le 29 janvier 2009, mise en service d'Internet haute vitesse sur le réseau actuel de la coopérative.

Le 30 juillet 2010, une lettre du MAMROT qui confirme qu'Industrie Canada a choisi de ne retenir aucun fournisseur pour desservir notre territoire. Le ministère nous demande de faire connaître d'ici 30 jours si on entend réaliser notre projet. Une réponse affirmative est faite le 22 août 2010.

Durant ce temps, des bénévoles visitent les clients potentiels dans les rangs de la municipalité pour connaître leur intérêt au projet Internet haute vitesse. La réponse démontre clairement que les gens désirent avoir le service. Les administrateurs retroussent leurs manches et on va de l'avant pour la réalisation du projet.

Le 19 janvier 2011, signature du protocole d'entente avec le MAMROT pour la subvention dans le cadre du programme «Communautés rurales branchées».

Le 19 avril 2011, le conseil d'administration accepte la plus basse soumission conforme, soit celle présentée par Câblo-Distribution J.M.R. Inc. de La Guadeloupe au montant de \$ 299 158.88 plus taxes.

Septembre 2011, l'entrepreneur débute la construction du réseau au fur et à mesure de la livraison de la fibre optique. Ils travaillent même le dimanche pour réaliser les travaux le plus rapidement possible.

Le 7 décembre 2011, la mise en service du nouveau réseau Internet haute vitesse débute et tout le monde aura accès au nouveau service avant le congé des Fêtes 2011. Quel beau cadeau de Noël pour les nouveaux sociétaires qui ont si longtemps attendus.

Le 16 janvier 2012, le site internet de la Coop Antenne TV St-Zacharie a été mis en ligne.

Le 20 janvier 2012, on procède au lancement officiel de la mise en place du nouveau réseau Internet haute vitesse en présence des partenaires qui ont permis la réalisation de ce projet.

Le 31 août 2011, on souligne le départ à la retraite de madame Claire Larivière qui a été pendant 27 ans secrétaire gérante de la Coopérative Antenne TV St-Zacharie de 1984 à Août 2011. Les administrateurs au nom de tous les membres de la coopérative la remercie pour ses bons et loyaux services durant cette période. On remet à madame Larivière, une gerbe de fleurs ainsi qu'un certificat-cadeau en guise d'appréciation.

Des travaux ont été exécutés de septembre à novembre 2012 dans le secteur du rang 4 à St-Côme Linière et le Lac Bélanger pour prolonger le réseau de la fibre d'optique et le coaxial de la Coop Antenne Tv St-Zacharie.

**Remerciements aux présidents passés ainsi qu'à tous les directeurs de leur bonne administration.**

**Ceux qui désirent voir le cheminement complet du projet internet à consulter le document PDF «Chronologie de réalisation du projet Internet haute vitesse. Dans section,<<Service>> <<Téléchargements>>**